



Fiche signalétique – Nomenclature

Répertoire officiel des communes de Suisse

Description

En vertu de l'art. 19, al. 3 de l'ordonnance du 21 mai 2008 sur les noms géographiques (ONGéo; RS 510.625), les noms et les numéros de communes indiqués dans le répertoire officiel des communes de Suisse ont force obligatoire pour les autorités. L'Office fédéral de la statistique attribue un numéro à chaque commune et établit, gère et publie le répertoire officiel des communes de Suisse (art. 19, al. 1, ONGéo). Il dresse la liste des modifications de noms de communes approuvées par la Direction des mensurations cadastrales (swisstopo) et des modifications annoncées par les services cantonaux compétents (suppression de communes, modifications de limites territoriales et modifications concernant des districts ou toute autre entité administrative comparable d'un canton).

Le répertoire officiel est mis à jour dès qu'une modification a pris effet au niveau fédéral; il est disponible dans son état actuel, en vigueur, et dans son état consolidé au 1er janvier. Est également disponible: la version la plus actuelle de la liste historisée des communes où sont enregistrés tous les états et les mutations des communes (détails sous "Liste historisée des communes").

Méthodologie

Le répertoire officiel des communes de Suisse est subdivisé par canton et par district ou toute autre entité administrative comparable du canton (art. 19, al. 2 ONGéo).

Le répertoire officiel des communes sert de référence pour l'identification et la désignation des communes dans de nombreuses opérations administratives aux niveaux fédéral, cantonal et communal de même que dans le secteur privé.

L'application des communes suisses, mise à jour en permanence, dresse la liste des mutations annoncées par les services compétents et renseigne sur leur statut ainsi que sur la date prévue de leur entrée en vigueur.

Bases légales

Ordonnance du 21 mai 2008 (état au 1er juillet 2008) sur les noms géographiques (ONGéo - RS 510.625)

Organisation

Office fédéral de la statistique
Section Bâtiments et logements, Service des nomenclatures spatiales
raumnomenklaturen@bfs.admin.ch